

point-justice
Somme

CDAD80 INFOS

EDITO : Mot du Président du Tribunal Judiciaire d'Amiens, M. Bramat

Fraichement nommé président du Tribunal Judiciaire d'Amiens, je suis heureux de constater que le CDAD du département est particulièrement dynamique. Parce qu'avant même l'accès au juge, l'accès au droit est essentiel, je ferai en sorte de prolonger cette action au service des habitants de la Somme. La Justice ne se résume pas à son activité pénale, vitrine certes la plus exposée. L'activité civile des tribunaux est tout aussi importante et si l'on attend de notre institution qu'elle apporte à la cité la sécurité de l'ordre, elle doit aussi être plus protectrice et plus proche de nos concitoyens.

L'année 2024 sera l'occasion de poursuivre les projets initiés en 2023 à destination des jeunes ou auprès des personnes les plus défavorisées. Avec la directrice du CDAD, Manuella DELIGNIERES, nous serons aussi attentifs à développer le maillage territorial de l'accès au droit et à promouvoir les modes alternatifs de résolution des différends que sont notamment la conciliation et la médiation. Associations et auxiliaires de justice sont à nos côtés pour orienter efficacement tous les Samariens.

Eric BRAMAT

Président du Tribunal judiciaire d'Amiens,
Président du CDAD de la Somme

Zoom sur la plateforme téléphonique départementale d'information et d'orientation juridique:

Des juristes expérimentés vous informent de manière gratuite et confidentielle sur vos droits et vos obligations du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 03-22-45-03-51**

Gratuit et accessible à tous, le point justice vous permet d'obtenir une information et une orientation juridique. Une ligne téléphonique

03 22 45 03 51

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h

point-justice

Barreau
d'Amiens

Notaires



MAJESTR DE JUSTICE

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Sommesomme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTALMINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

DES PERMANENCES D'ACCES AU DROIT SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME

Point justice

sans rendez-vous

- **ABBEVILLE - Tribunal de proximité**
79, rue du Maréchal Foch
Les 1er et 3ème jeudis du mois
de 9h30 à 11h30
- **AMIENS - Au Palais de Justice**
14, rue Robert de Luzarches
Les lundis, mercredis et vendredis
de 14h à 16h
- **AMIENS - Tribunal Administratif**
14, rue Lemerchier
Les 1er et 3ème lundis du mois
de 9h à 11h
- **AMIENS**
Maison de Justice et du Droit
Rue Léo Lagrange
Le mardi matin de 9h30 à 11h30
- **AMIENS LES COURSIVES**
France Service
3, place du Pays d'Auge
Le vendredi matin de 9h à 12h
- **PERONNE - Tribunal de proximité**
Les 1er et 3ème jeudis du mois
de 14h à 16h
- **HAM - Centre Social Est Somme**
France Service
12, rue Louis Braille
Le 2ème mercredi du mois de 9h30 à 12h
- **MOREUIL - Au CIAS - France Service**
Rue Maurice Garin
Le 2ème mardi du mois de 9h à 11h
- **MONTDIDIER - Mairie**
Place du Général De Gaulle
4ème lundi du mois de 14h à 16h30

Point justice

sur rendez-vous au 03 22 45 03 51

- **CORBIE - Au CCAS**
1, rue Faidherbe
Le 3ème lundi du mois de 9h30 à 12h
- **DOULLENS - Au CCAS**
1, avenue du Maréchal Foch
Le 2ème lundi du mois de 9h30 à 12h
- **LONGUEAU - Au CCAS**
Rue Anatole France
Les jeudis de 9h à 12h
- **AMIENS - Espace Dewailly**
3, place Dewailly
Le mardi après-midi de 14h à 16h

Des permanences

pour les jeunes à Amiens et Abbeville

Point justice sur rendez-vous
au 03 22 45 03 51

- **MAISON DES ADOLESCENTS
D'ABBEVILLE**
9, avenue du Général Leclerc
Le 4ème mardi de chaque mois
de 13h à 15h
- **MAISON DES ADOLESCENTS
D'AMIENS**
20, boulevard de Belfort
Le 1er lundi de chaque mois de 10h à 12h



Les consultations juridiques gratuites par les professionnels du droit

● LES AVOCATS

AMIENS :

- Tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30
Espace dewailly (3, place Dewailly) sans RDV
- Tous les samedis, sauf en période
estivale, de 9 h à 12 h à la Maison de l'Avocat
(en face du Palais de Justice) sans RDV

CAMON

2ème mardi du mois de 16h à 18h au CCAS
Sur rendez-vous au 03 22 49 65 72

ABBEVILLE : 1^{er}, 2^e et 3^e lundi matin
de 9 h à 12 h
sans RDV au Palais de justice

ALBERT : 1^{er} jeudi du mois de 10 h 30 à 12 h
à la Mairie

FRIVILLE ESCARBOTIN :

Le 1^{er} samedi de chaque mois à la Mairie

HAM : 3^e vendredi du mois de 18 h à 19 h
à la Maison de quartier

PÉRONNE : 4^e jeudi du mois de 13 h 45 à 17 h
au Palais de justice

● LES HUISSIERS

En appelant directement à leurs études

● LES NOTAIRES

En appelant directement à leurs études
(liste disponible auprès de la Chambre
Interdépartementale 03 22 82 08 92)

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter :



Manuella DELIGNIERES
Directrice CDAD 80



contact@cdad-somme.fr



07-86-72-17-43



www.cdad-somme.fr



Conseil Départemental d'Accès
au Droit
14 rue robert de luzarches
Amiens



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

Liberté
Égalité
Fraternité